



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités

# FAITS MARQUANTS DREETS Bretagne



# 2022

# La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Bretagne pilote et coordonne au niveau régional la territorialisation des politiques publiques liées au développement économique, à l'emploi, au travail, à la cohésion sociale, à la concurrence et à la protection des consommateurs.

## ► SES MISSIONS

La DREETS assure pour le ministère du Travail la coordination régionale de la politique du travail et de l'inspection du travail.

Après du préfet de région, la DREETS Bretagne est l'administration régionale de l'Etat qui assure :

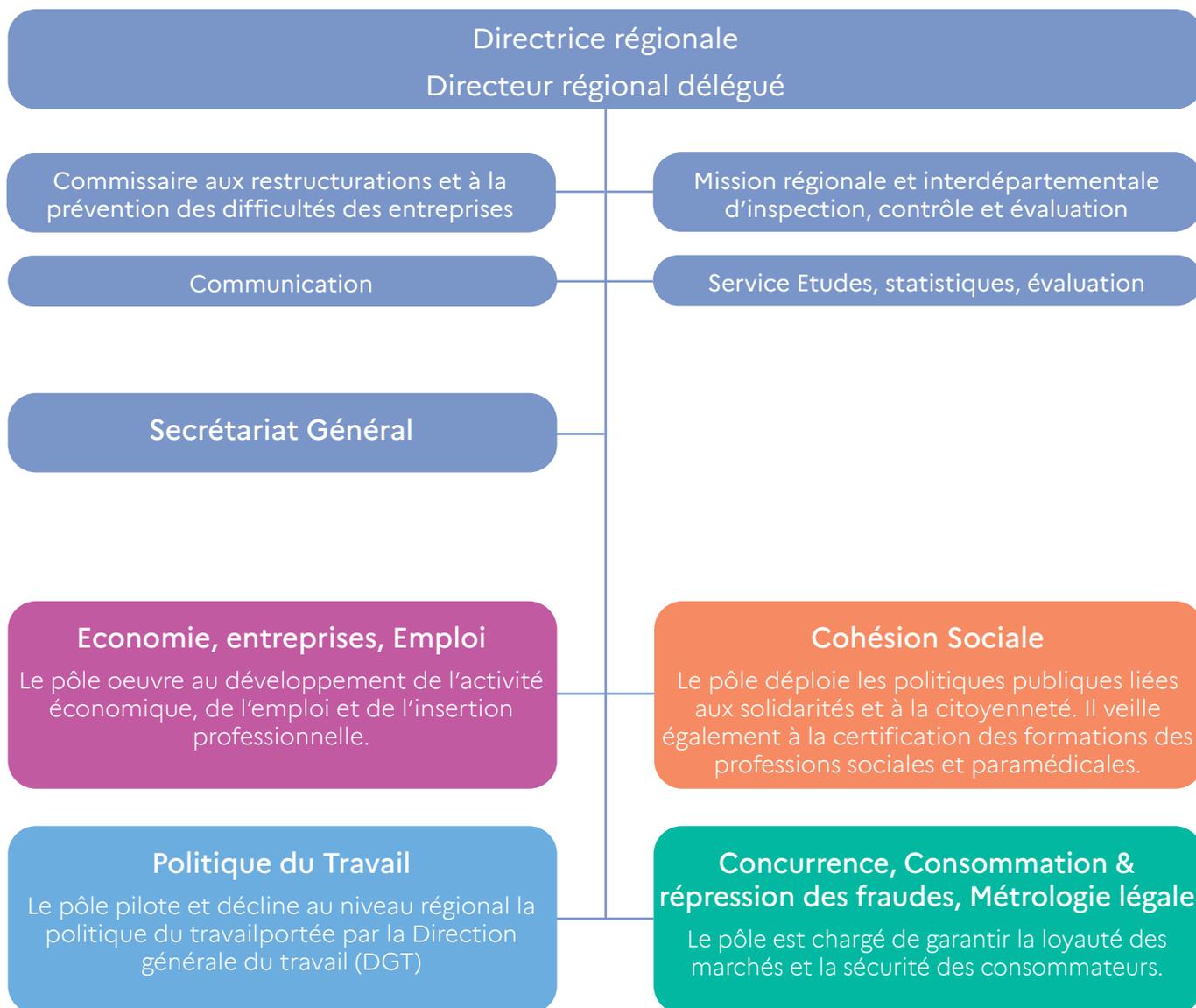
- » Le soutien à la compétitivité des entreprises et l'accompagnement face aux mutations économiques,
- » Le développement de l'activité et de l'emploi (accès et retour dans l'emploi, développement de l'emploi et des compétences, formation professionnelle),
- » L'insertion sociale et professionnelle, pour accompagner les personnes en difficulté de l'hébergement d'urgence à l'insertion par l'activité économique jusqu'à l'emploi,
- » Le contrôle du bon fonctionnement des marchés et des relations commerciales et la protection des consommateurs (concurrence, consommation et répression des fraudes),
- » Le déploiement des politiques de cohésion sociale (protection des personnes vulnérables, lutte contre les exclusions, hébergement, politique de la ville et intégration) et l'inspection des établissements et services sociaux,
- » La formation et la certification des professions sociales et de santé non médicales.

Elle conduit ces missions en lien direct avec les directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), et les directions départementales de la protection des populations (DDPP).



La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Bretagne est structurée autour d'un secrétariat général et de 4 pôles :

- » le pôle Économie, entreprises, emploi,
- » le pôle Cohésion sociale,
- » le pôle Politique du travail,
- » le pôle Concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie légale



**160** agents oeuvrent, au quotidien, à la DREETS au déploiement des politiques publiques en faveur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.



## GESTION DES ALERTES ALIMENTAIRES (BUITONI, KINDER...)

du 1er janvier au 1er mai 2022

Les alertes lancées en matière alimentaire ont fortement impacté l'activité des services CCRF en région Bretagne. Le pilotage de ces alertes a été l'une des préoccupations fortes du service Animation du Pôle C.

Les seules alertes lancées concernant des produits Buitoni (pizzas), puis Kinder ont généré plus de 1100 contrôles des agents de la DGCCRF en poste dans les DDPP bretonnes, afin de vérifier l'effectivité des mesures de retraits/rappels et d'assurer la protection des consommateurs. L'enjeu sanitaire était majeur, puisque ces deux alertes faisaient suite à des cas de syndromes hémolytiques et urémiques graves signalés depuis le 1er janvier 2022 sur le territoire national pour l'une, et de cas de salmonellose pour l'autre.

➤ **1 100** contrôles liés aux alertes Buitoni et Kinder



## LANCEMENT DU CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNES (CEJ)

1er mars 2022

Le Contrat d'Engagement Jeune, en vigueur depuis le 1er mars 2022, s'inscrit dans la continuité du plan « 1 jeune, 1 solution ». Il offre un accompagnement individuel renforcé aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans dans certains cas), qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Il remplace la Garantie jeunes.

Le dispositif est opéré par les missions locales et Pôle emploi, et son déploiement fait l'objet d'un pilotage par les services de l'Etat, à l'échelon régional, départemental et local.

Le CEJ est complété depuis fin 2022 par un dispositif CEJ « Jeunes en rupture » orienté vers les jeunes sans revenu et éloignés du service public de l'emploi. Les projets déployés sur les territoires (1 pour les Côtes-d'Armor, 2 pour le Finistère, 2 pour l'Ille-et-Vilaine, 2 pour le Morbihan) ont été sélectionnés dans le cadre d'un appel à projets lancé par la DREETS.

➤ Plus de **11 500** CEJ signés en 2022





## ACCOMPAGNEMENT DES CONSÉQUENCES DE L'INVASION DE L'UKRAINE

24 février 2022

Suite à l'invasion de la Russie en Ukraine, les services de la DREETS ont été mobilisés afin de faire face aux conséquences de cette guerre comme l'accueil des déplacés ukrainiens et l'impact économique.

CS

### HÉBERGEMENT, LOGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES DÉPLACÉES D'UKRAINE

Des arrivées spontanées ainsi qu'une organisation d'arrivées régulières depuis l'Île-de-France ont eu lieu à partir du mois de mars 2022.

Un fort travail partenarial a été engagé pour fluidifier les sorties de l'hébergement vers le logement, notamment avec les bailleurs, et pour accompagner les personnes accueillies dans l'apprentissage du français et vers l'emploi.

Au 31 décembre 2022, 2 357 places d'hébergement ou de logement sont occupées pour accueillir et accompagner des personnes déplacées en provenance d'Ukraine : 499 places d'hébergement, 599 places d'hébergement citoyen et 1 262 places de logement.

➤ **10,4 M€** de crédits mobilisés en 2022 pour l'hébergement et le logement des personnes déplacées ukrainiennes

3E

### ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES FACE AU DÉFI ÉNERGÉTIQUE ET DÉPLOIEMENT DU PLAN DE RÉSILIENCE

Le commissaire aux restructurations et prévention des difficultés des entreprises (CRP) et les services du pôle 3E ont informé et accompagné les entreprises affectées par le conflit en Ukraine. Le Plan de résilience du gouvernement a été déployé en Bretagne.

Les services se sont, en particulier, mobilisés face à la crise énergétique (activité partielle, information sur les dispositifs d'urgence comme le bouclier tarifaire, l'amortisseur électricité et le guichet d'aide gaz-électricité...).

➤ Plus de **15 rencontres** avec les acteurs socio-économiques

➤ Edition d'un **guide Energies** à destination de ces acteurs

SG

### DÉPLOIEMENT DU PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉTAT

Les services du secrétariat général de la DREETS ont en oeuvre le plan de sobriété énergétique présenté par le Gouvernement le 6 octobre 2022. Des mesures internes ont été mises en place sur les 4 grands axes de ce plan de sobriété énergétique (bâtiment, mobilités, numérique et commande publique). Les agents ont été sensibilisés aux bonnes pratiques en matière d'économie d'énergie.



## PUBLICATION DE L'INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE 2023

Mars 2022

Au plus tard le 1er mars 2022, toutes les entreprises de 50 salariés et plus devaient avoir calculé et publié leur Index de l'égalité professionnelle sur leur site internet, comme prévu par la législation en vigueur.

L'inspection du travail a veillé à faire appliquer la réglementation relative à l'égalité entre les femmes et les hommes dans les entreprises. Au-delà des actions de contrôle, de nombreuses actions de sensibilisation des entreprises et des partenaires sociaux ont été menées et un travail sur la négociation collective en entreprise est engagé.

L'intervention des services s'est également concentrée sur les conditions de retour de congé de maternité, les agissements sexistes, le harcèlement sexuel et enfin les conditions de travail des femmes.

- **86 %** des entreprises bretonnes ont publié leur index (contre 44% en 2019)
- Index régional de **87** (86 pour la moyenne nationale)
- **93%** des entreprises ont un index supérieur au seuil de 75





## CAMPAGNE NATIONALE DE CONTRÔLE DES STATIONS-SERVICE PAR LE SERVICE MÉTROLOGIE LÉGALE

De septembre à novembre 2022

La direction générale des Entreprises (DGE) a coordonné, en 2022, une campagne nationale de contrôle des ensembles de mesurage routier (EMR) distribuant du carburant automobile au sein des stations-service, à laquelle le service métrologie de la DREETS Bretagne a pris une part active. Ces contrôles contribuent à assurer la loyauté des transactions commerciales et l'application correcte de la réglementation au bénéfice de la compétitivité des entreprises et de la protection des consommateurs.

Cette opération nationale a permis également de contrôler a posteriori les interventions des organismes vérificateurs/réparateurs. Il en ressort que la très grande majorité des utilisateurs respectent la réglementation spécifique au pesage. Moins de 2% des instruments contrôlés n'étaient pas conformes aux dispositions réglementaires de métrologie légale.

➤ **102 établissements contrôlés sur les 4 départements bretons**



3E

## PREMIER ANNIVERSAIRE DE FRANCE 2030

12 octobre 2022

Annoncé par le Président de la République le 12 octobre 2021, France 2030 mobilise 54 milliards d'euros sur 5 ans pour transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, hydrogène, automobile, aéronautique, santé, alimentation, ou encore espace) par l'innovation technologique et l'industrialisation, et positionner la France en leader du monde de demain. La moitié des financements de France 2030 est destinée à des acteurs émergents, et l'autre moitié aux actions de décarbonation. L'ensemble des appels à projets de France 2030 auxquels peuvent candidater les entreprises, les collectivités territoriales, les universités ainsi que les centres de formation sont disponibles sous : <https://www.gouvernement.fr/france-2030>

Pour renforcer la territorialisation de ce programme, des « sous-préfets France 2030 et investissements » ont été déployés dans chaque département. Ils sont chargés d'aider à accompagner les projets industriels en lien avec les collectivités.

➤ **88** projets financés à hauteur de **128 M€** en Bretagne en 2022



CS

## DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET INDIVIDUALISÉ DES RÉFUGIÉS (AGIR)

Octobre 2022

Les services déconcentrés de l'Etat en Bretagne ont accompagné le déploiement du programme d'accompagnement global et individualisé des réfugiés – AGIR – dans les départements des Côtes d'Armor et du Morbihan. Ce programme, dont l'objectif est d'accélérer l'autonomie des bénéficiaires de la protection internationale (BPI) par l'accès au logement et à l'emploi, s'inscrit dans la politique publique d'intégration des primo-arrivants.

En 2022, l'Etat a mobilisé en Bretagne 9 468 920 € pour l'intégration des étrangers primo-arrivants régularisés non-européens, dont les bénéficiaires de la protection internationale. Les personnes signent un contrat d'intégration républicaine (CIR) à leur arrivée en France (2 984 signataires en 2022). Au total, 101 actions d'apprentissage linguistique ou d'accompagnement dans l'accès aux droits (scolarité, santé, emploi, ...) et à l'emploi ont été financées par l'État, puis portées par les acteurs de l'intégration en Bretagne.

Le fonctionnement des 514 places des centres provisoires d'hébergement (CPH) a été également financé par l'Etat pour accompagner les personnes réfugiées les plus vulnérables.

➤ **9 468 920€** de budget consacré à l'intégration en Bretagne

➤ **101** actions d'intégration financées



## 4ÈME CONFERENCE REGIONALE DES ACTEURS DE LA STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

17 octobre 2022

Portée par le commissaire à la Lutte contre la pauvreté, et réunissant collectivités, associations, travailleurs sociaux, services de l'État, personnes concernées, cette conférence régionale annuelle est l'occasion de valoriser et de promouvoir les perspectives et bonnes pratiques des acteurs régionaux dans la lutte contre la pauvreté.

La Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté (SNPLP) a deux objectifs : favoriser la sortie de la pauvreté par le retour à l'emploi et lutter dès l'enfance contre les pertes de chances.

En 2022, l'État a contractualisé la mise en œuvre d'actions avec les conseils départementaux des Côtes d'Armor, du Finistère et d'Ille-et-Vilaine ainsi qu'avec les deux métropoles et la Région pour un montant global de 4,3 M€.

 **63** projets d'associations soutenus à hauteur de **2,1 M€** dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la pauvreté.



## PREMIÈRES ASSISES RÉGIONALES DE PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL EN BRETAGNE

9 décembre 2022

La DREETS Bretagne a organisé, en partenariat avec l'ARACT Bretagne et l'Institut des Sciences Sociales du travail de l'Ouest (ISSTO), les premières Assises régionales de promotion du dialogue social en Bretagne.

Ces assises régionales avaient pour objet, 5 ans après les ordonnances du 22 septembre 2017, de faire un point d'étape sur le cadre renouvelé du dialogue social introduit par ces ordonnances, favoriser l'interconnaissance entre acteurs, partager des enseignements sur l'évolution des pratiques, valoriser les initiatives et initier des pistes d'actions communes.

L'évènement a réuni plus d'une centaine d'acteurs bretons du dialogue social dans les entreprises : représentants d'organisations syndicales de salariés et organisations professionnelles, membres de CSE mais également représentants des Observatoires départementaux du dialogue social (ODDS), de la Commission paritaire régionale interprofessionnelle (CPRI), de la Commission paritaire régionale interprofessionnelle de l'Artisanat (CPRIA), du Comité régional d'orientation des conditions de travail (CROCT), et des Commissions territoriales emploi formation insertion (CTEFI) qui contribuent également au dialogue social dans les entreprises.

Monsieur Pierre RAMAIN, Directeur général du travail est notamment intervenu aux côtés de Monsieur Marcel GRIGNARD, coprésident du Comité national d'évaluation des Ordonnances. Ensemble, ils ont témoigné aux côtés d'acteurs en entreprise et sur les territoires de «*L'état du dialogue social en Bretagne : quelles évolutions, quels besoins, quelles priorités et quelles ressources ?*».

Les échanges ont permis d'affirmer le dialogue social comme levier pour répondre aux enjeux qui se posent actuellement aux entreprises :

- La place du travail aujourd'hui après la période de pandémie de la Covid 19, son sens et sa reconnaissance;
- La promotion de l'emploi durable avec les questions d'accès à l'emploi des plus jeunes et de maintien en emploi des plus âgés ainsi que les conditions d'attractivité au sein des entreprises ;
- L'impact des transitions technologiques et environnementales sur les organisations et le contenu du travail.

Labellisée «Conseil national de la refondation», cette journée a permis de contribuer aux travaux des Assises nationales du travail, et de donner lieu à des actions concrètes sur les territoires.

## ➤ 100 acteurs du dialogue social en Bretagne réunis



## PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT : LA CCRF AGIT

Tout au long de l'année 2022

Dans le cadre du plan de relance, 31 enquêtes de la CCRF ont été déclinées en Bretagne, tout au long de l'année 2022. Elles ont visé à assurer la confiance des consommateurs et la protection des entreprises respectueuses de la réglementation, dans un contexte de relocalisation, de promotion du développement de la culture alimentaire française et de l'emploi dans ces filières. L'objectif était également de préserver le pouvoir d'achat des consommateurs, en couvrant les secteurs de l'économie les plus propices aux fraudes et aux arnaques, en ciblant notamment des publics vulnérables.

➤ 1 850 contrôles réalisés

La publication du bilan économique régional 2022, coordonné par l'Insee, est le fruit d'une collaboration avec de nombreux partenaires (Banque de France de Bretagne, Douanes, DRAAF, DREAL, etc.). Le service Etudes, statistiques, évaluation de la DREETS a contribué aux chapitres «Emploi salarié» et «Chômage et politiques de l'emploi». Il a été publié le 6 juin 2023.

## Liens et contacts utiles

En savoir plus sur la DREETS, ses actualités et ses missions :

[bretagne.dreets.gouv.fr](http://bretagne.dreets.gouv.fr)

Coordonnées de la DREETS :

Le Newton  
3 bis avenue de Belle Fontaine - CS 71714  
35517 CESSON-SEVIGNE CEDEX

02 99 12 22 22

- Informations sur le CEJ :  
[www.1jeune1solution.gouv.fr/contrat-engagement-jeune#accompagnement](http://www.1jeune1solution.gouv.fr/contrat-engagement-jeune#accompagnement)
- Résultats de l'index Egalité Professionnelle en Bretagne :  
[bretagne.dreets.gouv.fr/Resultats-de-l-Index-de-l-egalite-professionnelle-2023](http://bretagne.dreets.gouv.fr/Resultats-de-l-Index-de-l-egalite-professionnelle-2023)
- Consulter le Guide Energies :  
[bretagne.dreets.gouv.fr/Crise-energetique-consultez-le-guide-des-mesures-pour-les-entreprises](http://bretagne.dreets.gouv.fr/Crise-energetique-consultez-le-guide-des-mesures-pour-les-entreprises)
- Consulter le Bilan économique 2022 :  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&collection=39>
- Site du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion :  
[travail-emploi.gouv.fr](http://travail-emploi.gouv.fr)
- Site de la direction générale des Entreprises :  
[entreprises.gouv.fr](http://entreprises.gouv.fr)
- Site de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes :  
[economie.gouv.fr/dgccrf](http://economie.gouv.fr/dgccrf)
- Site de la préfecture de Bretagne :  
[prefectures-regions.gouv.fr/bretagne](http://prefectures-regions.gouv.fr/bretagne)

# DREETS Bretagne



[bretagne.dreets.gouv.fr](http://bretagne.dreets.gouv.fr)

---

**Réalisation :**  
Service communication de la DREETS Bretagne

**Crédits photographiques :**  
DREETS Bretagne, Adobe Stock